Vaux le Pénil, le 18 février 2019

**OBJET** :

Assemblée Générale Extraordinaire 2019

**Bonjour à toutes et tous,**

Le Bureau vous invite à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra

**le mardi 12 mars 2019 à 20h00**

**« Le Manège » de La Ferme des Jeux**

**Rue Ambroise PRO**

**77000 VAUX LE PENIL**

Il est nécessaire de modifier dans les statuts de l'association l'adresse du siège social de celle-ci.

La modification des statuts passe obligatoirement par une Assemblée Générale Extraordinaire.

Afin de ne pas convoquer à deux reprises les adhérents, le Conseil d'Administration a décidé de faire précéder l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de cette instance.

**ORDRE DU JOUR :**

Modification de l'adresse du siège sociale de l'association

Dans les statuts actuels, celle-ci est « au domicile du Président en Exercice ».

Proposition remplacée par : « déterminée par le CA »

Comptant sur la présence d'un maximum d'entre vous, recevez nos sincères et cordiales salutations.

Si ce n'est pas fait, merci de vous mettre à jour de cotisation au plus tard avant le début de l'AG

Pour le bureau, le Président

Patrice THEVENY

**MERCI DE BIEN VOULOIR CONFIRMER OU INFIRMER VOTRE PRESENCE**

**M. Mme** …..............................................................

(\*) PARTICIPERA / NE PARTICIPERA PAS à l' AG Extraordinaire du 12/03/2019

Nombre de personnes : …..........

**POUVOIR**

Je soussigné(e) …...........................................................................

donne pouvoir à …....................................................................... (2 pouvoirs par personne au maximum)

pour me représenter et voter lors de l' AG de Familles Laïques de Vaux le Pénil le mardi 12 mars 2019

Le …......................................... Signature

**A retourner à l'adresse CI-DESSUS ou répondre par MAIL**

**afin d'organiser au mieux cette réunion au plus tard le vendredi 8 mars 2019**

(\*) barrer mention inutile